




ÉCO'systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

CONCERTATION p. 24-25

Plan de Mobilité 2032, vous avez la parole

MOBILITÉ p. 26-27

Aller à Montpellier, plusieurs possibilités

ÉNERGIES p. 28

Du soleil sur les toits de la métropole

EMPLOI p. 29

Objectif zéro chômeur

© F. Demerdji

Concertation

Plan de Mobilité 2032, vous avez la parole

Transports en commun, circulation automobile, vélo, plan de déplacement des entreprises... Vous pouvez donner un avis sur les actions engagées par la Métropole en termes de transition écologique et solidaire des mobilités, en parallèle des travaux menés par le Comité des Mobilités. L'enjeu : participer à l'élaboration d'un document de planification qui voit loin, le Plan de Mobilité 2032.

60

c'est le nombre des représentants des employeurs, des organisations syndicales et des habitants du Comité des Mobilités, l'instance de concertation et de dialogue créée par la Métropole pour enrichir la politique liée aux mobilités.



© DR

En application de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) de 2019, la Métropole a instauré le Comité des Mobilités (COMOB) avec l'ambition d'en faire le lieu privilégié de dialogue avec les usagers permettant d'aborder l'ensemble des sujets relatifs à la mobilité sur le territoire.

Concertation active

Il est composé d'une soixantaine de membres : des représentants des employeurs (privés et publics), d'organisations syndicales (salariales et patronales), d'associations d'usagers et d'habitants, dont dix d'entre eux ont été tirés au sort. Lors de la plénière d'installation, en mai, la présentation de la stratégie mobilités de la Métropole a permis de lancer les échanges autour des actions engagées. Une discussion riche destinée à préparer le travail constructif à venir. Elle a été suivie par deux séries d'ateliers, permettant d'approfondir les sujets, de discuter des enjeux, d'identifier les freins et les leviers à activer pour favoriser les

mobilités alternatives. La restitution des premières réflexions du Comité des Mobilités, en juillet, témoigne d'une dynamique de travail constructive dans la perspective de l'élaboration du Plan de Mobilité 2032. À l'instar du Comité des Mobilités, le Codev va être sollicité pour émettre un avis sur le projet.

Plan de Mobilité 2032

L'objectif pour la collectivité est d'accélérer la transition écologique et solidaire, d'améliorer la qualité de l'environnement, d'agir pour la santé publique, et de faciliter la vie des usagers.

Pour mettre en œuvre des projets en adéquation avec les souhaits des habitants de la Métropole, dans le cadre de la concertation concomitante à l'élaboration du Plan de Mobilité 2032, chacun est invité à s'exprimer pour donner son avis.

Écrire à l'adresse pdm2032@montpellier3m.fr

Infos sur le plan de Mobilité 2032 sur

participer.montpellier.fr



© H. Rubio

Julie Frêche, vice-présidente déléguée aux Transports et aux Mobilités actives

J'ai apprécié la richesse des discussions et la dynamique de travail constructive des premières réunions du Comité des Mobilités. Sa vocation est de favoriser l'expression des points de vue, mais aussi l'expérience et les idées d'une diversité d'acteurs. Il suscite de beaux échanges, contribuant à éclairer la décision publique.

Aller à Montpellier, plusieurs possibilités

Montpellier a fait le choix d'une stratégie zéro carbone pour un air plus respirable et une ville apaisée. Elle offre de nombreuses alternatives au tout voiture, pratiques, économiques et écologiques. Mais aussi 22 000 places de parking en centre-ville pour se garer au plus près des commerces et centres d'intérêt de chacun.

OPTEZ POUR LE FORFAIT P+TRAM

Neuf parkings tramway sont répartis autour de Montpellier, près des grands axes routiers (voir carte). Deux supplémentaires seront construits avec la ligne 5. D'où que vous venez, un P+tram permet de garer sa voiture en périphérie et de rejoindre le centre-ville en empruntant une des quatre lignes de tramway. Vous bénéficiez d'un ticket aller-retour, valable pour tous les occupants du véhicule et utilisable dans la journée. Tarifs : 5,20 euros pour tous, 3,70 euros avec un Pass Métropole.

tam-voitures.com



8 COMMUNES

de la Métropole sont desservies par les quatre lignes de tramway, 84 stations et 56 km de rails. Trois communes supplémentaires (Lavérune, Montferrier-sur-Lez et Clapiers) seront accessibles par la ligne 5 en 2025.



7 PARKINGS DE PROXIMITÉ

et cinq nouveaux parkings de proximité seront créés aux cinq stations de bustram en 2025.

L'INTERMODALITÉ, LA BONNE COMBINAISON

Le réseau de transport en commun se développe. En 2025, en plus de la nouvelle ligne 5, cinq lignes de bustram offriront un service public de qualité, rapide et efficace. Les déplacements doivent être abordés sous l'angle d'une chaîne multimodale complète, combinant plusieurs modes de transport successifs. Par exemple, avec un début de trajet en voiture vers un mode de transport structurant comme le tramway ou le bustram pour terminer à vélo ou à pied.

LE VÉLO, C'EST MA LIBERTÉ

Pour accéder au centre-ville, vous pouvez aussi faire le choix du vélo depuis Lattes, Pérols, Castelnau-le-Lez, Jacou, Villeneuve-lès-Maguelone, Palavas-les-Flots, La Grande-Motte, Carnon... Les pistes cyclables se développent avec un réseau express de 230 km prévu d'ici 2026. Des box sécurisés sont en cours d'installation.

LES PARKINGS DU CENTRE-VILLE

22 000 places de parking sont disponibles dans les 13 parkings du centre-ville de Montpellier. Si vous préférez vous rendre au centre-ville en voiture, choisissez le parking le plus directement accessible en fonction de votre provenance.

montpellier.fr/parkings

62



C'est le nombre de trains quotidiens à Baillargues. Ils sont 23 à Villeneuve-lès-Maguelone avec un train supplémentaire aux heures de pointe et une ligne de bus n° 44 renforcée.

- 88 %

C'est l'économie de CO₂ réalisée sur un trajet Baillargues - Montpellier en train par rapport au même trajet en voiture. Comme le tramway, le train, alimenté en électricité, est le moyen de transport collectif le moins émetteur de CO₂.

À MONTPELLIER EN TRAIN

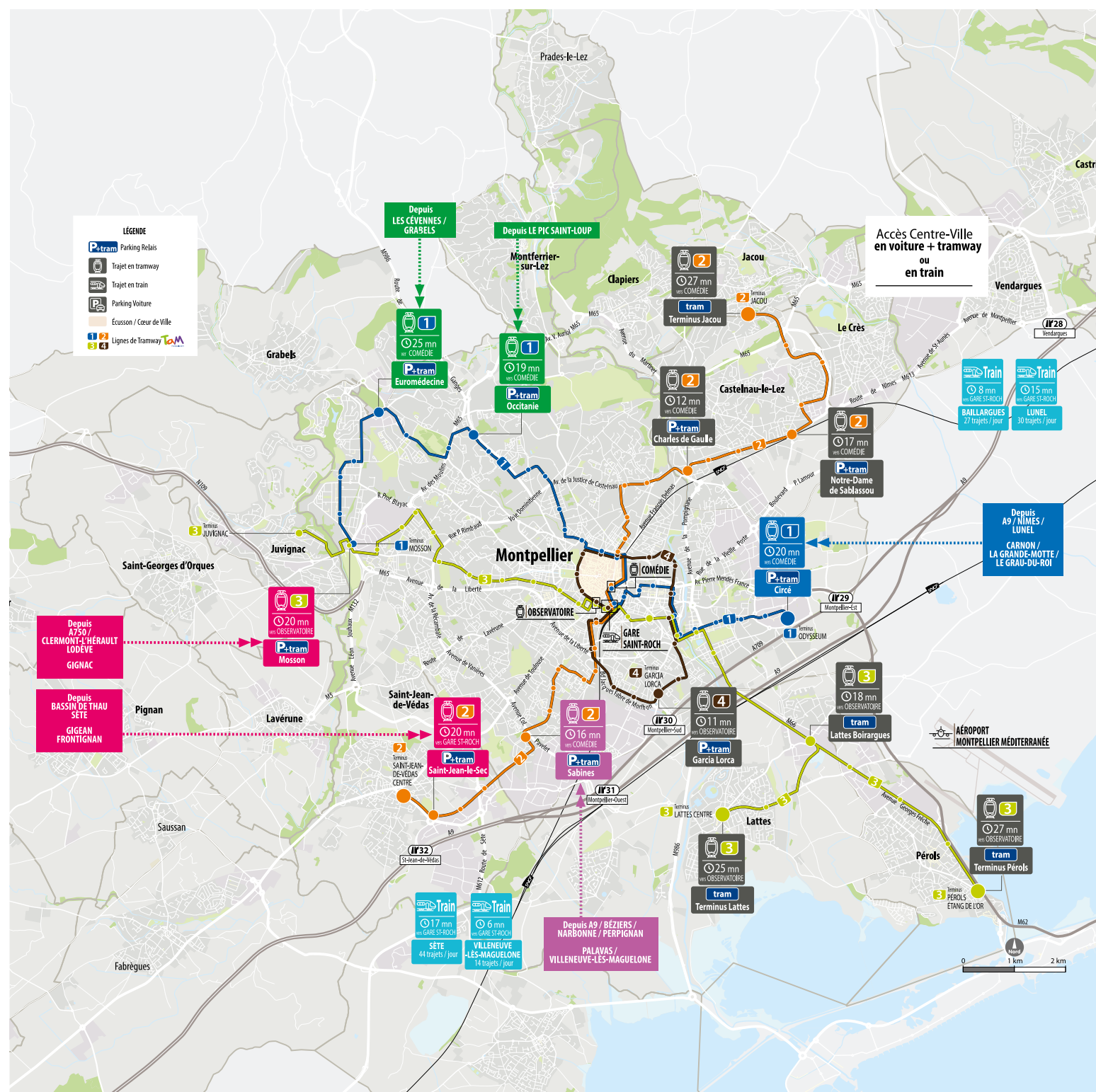
Grâce au TER, rejoignez la gare Saint-Roch en 6 minutes de Villeneuve-lès-Maguelone ou de Saint-Aunès, 8 minutes de Baillargues, 16 minutes de Lunel, 17 minutes de Sète... Rapides et efficaces, les trains du quotidien se sont fortement développés ces dernières années. Les pôles d'échanges multimodaux permettent de connecter les trains aux autres modes de transport : bus, vélo, voiture...

ter.sncf.com/occitanie

DÉJÀ PLUS DE 200 000 PASS GRATUITÉ

Les transports en commun, bus et tramway, seront dès fin 2023 gratuits tous les jours pour les habitants de la Métropole. Ils le sont déjà pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans et le week-end pour tous. Pour en profiter et vous déplacer gratuitement, demandez votre Pass gratuité sur l'appli M'Ticket ou dans les espaces mobilité.

tam-voitures.com



Du soleil sur les toits de la métropole

Fortement engagée dans la transition énergétique et climatique, la Métropole soutient les initiatives citoyennes, dont Énergie en Toit. Cette association d'énergies renouvelables prospecte auprès des communes les toits susceptibles d'être équipés de panneaux photovoltaïques, avec financement participatif des habitants.

38 250 KWH

C'est la production prévisionnelle d'électricité annuelle grâce aux 83 panneaux photovoltaïques installés depuis le 4 octobre 2022 sur le toit du centre technique municipal de Juvignac sur une surface de 180 m². 61 sociétaires/souscripteurs citoyens ont participé au financement de ce projet à hauteur de 27 000 euros. Subvention de la Région Occitanie : 27 000 euros.



Éric Cotteux, président de l'association Énergie en Toit

« J'invite les communes à exploiter leur potentiel photovoltaïque et à s'engager dans les projets de production d'énergie solaire en mettant des toits à disposition. J'invite les citoyens désireux de participer à la transition énergétique à nous rejoindre en devenant bénévoles ou en investissant financièrement dans la société à des conditions avantageuses. »



Panneaux photovoltaïques sur le toit du Centre technique municipal de Juvignac.

Une énergie décarbonée

Grâce à son taux d'ensoleillement élevé, la métropole dispose d'une ressource abondante à valoriser. Le soleil permet de produire de l'électricité, une énergie verte sans rejet de CO₂, avec un impact positif sur l'environnement et le pouvoir d'achat. Soutenue par la Métropole, l'association Énergie en Toit, créée en 2017, sensibilise les citoyens à l'urgence du réchauffement climatique et les incite à s'investir financièrement dans des micro-projets de production solaire par l'entremise d'une société par actions simplifiées – un euro versé par la Région Occitanie pour un euro investi. Les communes, quant à elles, mettent à disposition les toits des bâtiments publics.

Un engagement des communes et des citoyens

Juvignac s'est impliquée dans le projet en équipant, en octobre, le toit de son centre technique municipal de 83 panneaux solaires. « L'engagement de Juvignac répond à un objectif municipal et à un impératif

national, voire mondial. Dans le projet d'Énergie en Toit, les citoyens et les collectivités s'engagent ensemble pour faciliter l'installation de structures photovoltaïques. C'est cette communauté de projets à l'échelle locale qui constitue un levier concret d'accélération de la production d'énergie renouvelable ! », explique David Bélénus, adjoint à l'écologie et à la transition énergétique à la Ville de Juvignac. Depuis juillet 2021, la Ville de Grabels a, quant à elle, mis à disposition le toit de l'école Joseph Delteil pour installer une centaine de panneaux photovoltaïques. « Que puis-je faire à mon niveau ? s'est interrogé Jean-Pierre Pinguet, habitant de Grabels. J'ai été séduit par cette démarche solidaire. J'ai adhéré à l'association et apporté ma contribution financière de 500 euros. Depuis, j'ai eu l'idée d'installer des panneaux solaires chez moi et j'ai divisé ma facture par deux. » Dans la commune de Prades-le-Lez, trois toitures seront équipées de panneaux solaires au cours des prochaines années.

energie-en-toit.fr

Objectif zéro chômeur

Montpellier et Grabels, accompagnées par la Métropole, lancent la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. Un dispositif national pour apporter une solution aux personnes privées durablement d'emploi dans Les Hauts de Massane et La Valsière, quartiers particulièrement touchés.

L'emploi, un droit constitutionnel

Le 8 novembre, c'était la grève du chômage. Un rendez-vous annuel organisé par l'association nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) qui revendique le droit à l'emploi inscrit dans la Constitution française. Avec l'appui de la Métropole et le soutien de l'État, du Département et de la Région, les communes de Montpellier et de Grabels ont lancé à la Maison pour Tous Georges Brassens la construction de leur candidature pour obtenir l'habilitation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.

Créer une dynamique de territoire

« Ce dispositif vise à apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur le territoire. Il repose sur trois constats permettant d'écarter de nombreuses barrières : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque », explique Mustapha Laoukiri, adjoint au maire de Montpellier, délégué à l'emploi et à la création d'entreprises. « C'est une solution nouvelle pour lutter contre le chômage de longue durée en créant une vraie dynamique de territoire et en mobilisant toutes les forces vives », ajoute René Revol, maire de Grabels.

Entreprise à but d'emploi

À Lodève, plus de 70 personnes ont déjà retrouvé un emploi depuis mai dernier. Ce dispositif a permis de créer, avec l'aide d'un Comité local pour l'emploi, une entreprise à but d'emploi (EBE) qui salarie, en CDI, des personnes privées d'emploi depuis au moins un an. Les emplois créés par cette EBE s'appuient sur les savoir-faire et les envies des personnes au chômage et sur les besoins du territoire. C'est ce même processus qui est mené à La Valsière et aux Hauts de Massane.

Appels aux habitants

Pour mener à bien le projet, un appel est lancé aux habitants de ces deux quartiers en situation de précarité ou de chômage depuis au moins un an. Le travail de l'année 2023 doit permettre d'identifier leurs compétences, ce qu'ils voudraient faire et quelles formations ils seraient prêts à commencer. « En lien avec les acteurs locaux (associations, centre social, commerçants...) et les partenaires institutionnels (Pôle Emploi, Mission Locale, ACM, CCAS...) », il faudra identifier les travaux utiles pour les deux quartiers, dans la mesure où ils permettent d'améliorer la vie économique, écologique, sociale, culturelle et civique des habitants, précise Jean-Loup Riche, conseiller municipal de Grabels. Ils deviendront les futures activités de l'EBE, contribuant ainsi au développement économique de ces quartiers. »



PARTICIPER

Si vous habitez les quartiers de La Valsière à Grabels ou Les Hauts de Massane à Montpellier et que vous souhaitez participer à la construction de la démarche Territoires Zéro Chômeur Longue Durée, renseignez-vous auprès de : tzclid@montpellier3m.fr



Lancement de la candidature Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée.